

# Assassinats de Samuel Paty et Dominique Bernard : une minute de silence dans les écoles de la Manche

Ce 14 octobre 2024, un hommage a été rendu dans les écoles de France, et de la Manche, en mémoire à Samuel Paty et Dominique Bernard, profs tués dans l'exercice de leurs fonctions.



Cyrille Dumesnil, principal du collège Albert-Camus, et Stéphane Vautier, inspecteur d'académie devant les élèves respectueux de la minute de silence.

« Ils avaient tout simplement rappelé à leurs élèves la liberté de conscience, la laïcité, les valeurs de l'Éducation nationale », rappelle Stéphane Vautier, directeur académique des services de l'Éducation nationale, venu spécialement à Torgny-les-Villes (Manche) ce lundi 14 octobre 2024 rendre visite aux collégiens d'Albert-Camus et à leurs professeurs. Il a ensuite demandé à tous d'observer une minute de silence en mémoire de Samuel Paty et Dominique Bernard.

Rappel de la liberté de conscience, définition de la laïcité, de la tolérance...

« Je n'ai pas compris », confie discrètement à son enseignante une élève qui, à l'époque des faits, en 2020 et 2023, était encore jeune.

L'ignorance et les doutes de certains élèves vont rapidement être comblés car une classe part en cours avec son professeur d'histoire et deux journalistes de France 3 Normandie, tandis que les autres vont consacrer une heure sur le même thème avec leurs profs dans ou hors de la discipline qu'ils enseignent.

Rappel de la liberté de conscience, définition de la laïcité, tolérance, lecture de l'article de presse du jour sur la tragédie d'Arras, définition des caricatures, causes de l'assassinat de Samuel Paty... ont rempli tout un programme d'une heure pour une classe de 5e. « Maintenant j'ai tout compris », confie la jeune élève à l'assistance.

De notre correspondant Gérard HAMEL